

MUNICIPALITÉ + FAMILLE

LE « PENSER ET AGIR FAMILLE » DU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

hiver 2013

volume numéro

10.1

En route vers le
25^e
Colloque



24-25 mai 2013
Boucherville

Le programme
Municipalité amie des enfants accueille
trois nouvelles municipalités
(Laval, La Prairie et Sainte-Perpétue)

Nouvelles municipalités
amies
des enfants!
3



Le Carrefour action municipale et famille, chef de file du « penser et agir famille » au Québec

Un lieu d'échange, de partage, de réflexion, de recherche et de développement pour les municipalités et les MRC intéressées par le développement d'une politique familiale municipale. Le Carrefour fournit des services d'animation, de promotion, d'information, de formation et de soutien en matière de politiques familiales municipales.

Contactez-nous:

450 466-9777

info@carrefourmunicipal.qc.ca

www.camf.ca

Courrier des lecteurs

Faites-nous connaître votre opinion, vos belles réalisations, vos événements ou votre coup de cœur! Il nous fera plaisir de les partager avec nos lecteurs et lectrices.

Date de tombée des textes du prochain numéro:
1^{er} mars 2013.

sommaire

- | | |
|---|--|
| <p>3 ÉDITORIAL
25 ans d'action municipale en faveur des familles!</p> <hr/> <p>4 AVANT-PROPOS
Livre blanc de l'UMQ-municipalité
L'avenir a un lieu</p> <hr/> <p>5 BILLET DU FORMATEUR
La PFM: un travail d'équipe</p> <hr/> <p>6 AÎNÉS
<i>Le vieil âge et le rire</i>, un film qui fait réfléchir!
Article dans la revue <i>Virage</i> de la FADOQ:
Réjean Hébert, un ministre ami des aînés
Le réseau des grandes villes <i>MADA</i></p> <hr/> <p>8 ENFANTS
Des nouvelles MAE
<i>Municipalité amie des enfants</i>
un guide est né!
Lire, c'est grandir!</p> <hr/> <p>11 POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE
Les parents, au cœur d'un Québec Famille
Portrait d'une municipalité: Saint-Alexandre
Des nouvelles PFM</p> | <hr/> <p>14 SAINES HABITUDES DE VIE
Collaboration entre le Carrefour action municipale et famille et ACTI-MENU dans le cadre du programme <i>Défi Santé 5/30 Équilibre</i>
Bonnes actions en saines habitudes de vie!
51 municipalités ont démontré leur intérêt pour intégrer les saines habitudes de vie à leur politique familiale municipale</p> <hr/> <p>16 ÉTUDES ET RECHERCHES
La prévention et la promotion de la santé dans les municipalités</p> <hr/> <p>17 À VOIR ET À LIRE + CALENDRIER</p> <hr/> <p>18 RENDEZ-VOUS ANNUEL
Le CAMF dans votre région pour ses 25 ans!
25 ans de [r]évolution famille dans les municipalités, un événement à ne pas manquer!</p> |
|---|--|



éditorial

Marc-André Plante, directeur général, CAMF

25 ANS D'ACTION MUNICIPALE EN FAVEUR DES FAMILLES!

En ce début d'année 2013 qui s'annonce festif pour le réseau du Carrefour action municipale et famille (CAMF), j'utilise la présente tribune pour vous introduire quelques éléments qui feront partie intégrante de notre plan d'action établi par les administrateurs du conseil d'administration dans le cadre du 25^e anniversaire de l'action municipale en faveur des familles. Avant d'énoncer les actions à venir, permettez-moi de vous faire un rappel historique de la création du CAMF. Parfois, il faut connaître d'où on vient pour savoir où nous allons...

1985, les premiers pas vers la création du Carrefour sur l'action municipale et les familles

L'idée même d'une politique familiale municipale remonte à la consultation gouvernementale des années quatre-vingt sur l'élaboration de la politique familiale québécoise. Certains diront, à la blague, qu'elle ne fut jamais adoptée officiellement cette fameuse politique familiale québécoise... Cependant, il faut reconnaître aujourd'hui que la mise en place de quelques actions gouvernementales en faveur des familles (CPE, allocation familiale universelle, Régime québécois d'assurance parentale, soutien financier aux organismes du secteur « famille », etc.) rend bien jalouses plusieurs sociétés industrialisées.

En fait, c'est dans le cadre de cette même consultation publique que les municipalités québécoises sont interpellées pour désigner une personne élue responsable des questions familiales (RQF). À la demande du directeur général de la Fédération des unions de familles, M. Jacques Lizée, cette recommandation fut alors formulée dans le mémoire déposé lors de cette consultation populaire. Malgré le scepticisme de plusieurs interlocuteurs municipaux et publics sur le bien-fondé d'une telle idée, on dénombrait déjà plusieurs actions et mesures municipales en faveur des familles sans pour autant les avoir colligées dans un même document. Il faut dire que la réalité administrative des municipalités québécoises était fort différente d'aujourd'hui et que les interventions municipales au plan social en 25 ans ont assurément beaucoup évolué.

1989, création du Carrefour action municipale et famille (CAMF)

En mai 1989, le CAMF prend véritablement son envol à l'occasion d'un premier rassemblement des RQF à Montréal (arrondissement Lachine). Cette idée de mettre sur pied un collectif municipal en faveur des familles ne trouva pas spontanément une légion d'adeptes. Certains acteurs pouvaient reconnaître l'importance de la famille sans pour autant adhérer à l'instauration d'une politique familiale municipale et à la mise sur pied d'un réseau national. L'appui politique de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) aura certainement été, un élément déterminant dans la poursuite des activités de ce réseau. Parmi les pionniers, notons l'engagement soutenu des municipalités suivantes : Brossard, Mascouche, Blainville, Notre-Dame-des-Prairies, Sherbrooke, Longueuil, Rimouski, Sept-Îles, Val-d'Or, la MRC de Coaticook et la MRC Nicolet-Yamaska. Ainsi, une belle histoire d'amour, entre le milieu municipal et les familles, est née!

25 ans plus tard: qu'est devenu le CAMF?

Aujourd'hui, suite à un travail constant, le CAMF est une organisation bien structurée qui s'appuie sur un réseau de plus de 300 membres et réunissant près de 450 municipalités. Une équipe chevronnée de 24 formateurs, 10 employés permanents et 18 administrateurs provenant de 12 régions du Québec qui s'activent au quotidien pour soutenir plus de 720 municipalités qui mettent en œuvre une politique familiale municipale (PFM) et les 580 municipalités en cours de démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA). Avec les années, le CAMF a su



développer, en collaboration de l'UNICEF-CANADA, le programme d'accréditation *Municipalité amie des enfants* et bonifier son programme d'accompagnement des communautés locales en tenant compte de la préoccupation des environnements favorables aux saines habitudes de vie (SHV). Sur la scène québécoise, le CAMF est maintenant devenu un interlocuteur privilégié sur de nombreux comités. Il suffit de penser à la table provinciale des partenaires nationaux sur les environnements favorables aux SHV, le comité des partenaires en prévision de la 3^e rencontre régionale sur la persévérance scolaire, le nouveau comité provincial des partenaires « aîné » du secrétariat aux aînés et l'engagement du CAMF au sein du Réseau international francophone *Ville amie des aînés*. Une situation qui témoigne de l'évolution du réseau et des défis à venir.

Les défis du CAMF: votre opinion est attendue!

Bien que le réseau du CAMF soit en bonne santé, il ne faut jamais tenir les choses pour acquises. Parfois, le changement est rapide et nous avons l'obligation de nous ajuster pour maintenir la cadence. Aujourd'hui, les PFM arrivent à l'âge adulte. D'ailleurs, le sujet fera l'objet du prochain éditorial. D'ici là, je vous invite à nous faire part de vos préoccupations dans le cadre de la grande tournée régionale des RQF qui se déroulera d'ici le 15 mai prochain. Un questionnaire de consultation est disponible pour faciliter la formulation de vos recommandations. Lors de l'ouverture du 25^e Colloque, un compte-rendu de vos réflexions sera présenté. Le dépôt récent du *Livre blanc* de l'UMQ offre l'opportunité aux membres d'explorer de nouvelles initiatives prometteuses à mettre en place pour le bénéfice du monde municipal. Bref, votre opinion est attendue!

Quelques actions en prévision du 25^e anniversaire

Au cours de la prochaine année, nous vous réservons plusieurs surprises pour souligner les 25 ans de l'action municipale en faveur des familles. Un dépliant renouvelé de l'organisme est actuellement en production et le prochain magazine *Municipalité+famille* mettra en valeur vos initiatives novatrices. À la mi-février (un mois plus tôt qu'à l'habitude), vous recevrez la programmation du colloque annuel à Boucherville qui aura lieu les 24 et 25 mai 2013. La formule de cette année est différente et fera appel à votre participation! À l'avance, je vous remercie de votre habituelle présence à nos activités. C'est d'abord pour vous que l'on poursuit cette belle aventure... pour un autre 25 ans d'action municipale en faveur des familles! □



avant-propos

Denis Guérin, agent de développement des collectivités et formateur, CAMF

LIVRE BLANC DE L'UMQ-MUNICIPALITÉ L'AVENIR A UN LIEU

Le **23 novembre 2012, l'UMQ lançait officiellement son livre blanc sur l'avenir des municipalités**. Trente (30) ans après la grande réforme municipale de 1980, ce livre blanc marque un temps d'arrêt pour une réflexion en profondeur du cadre dans lequel les municipalités évoluent.

Une démarche qui a mobilisé le monde municipal

Le livre blanc est issu d'**une démarche** qui a mobilisé pendant plus d'un an *des élus(es) du Québec, de jeunes élus(es) municipaux*. Elle s'est enrichie par la contribution d'un *comité des sages* et d'un *comité d'experts*. Elle a fait l'objet de discussions et d'ateliers dans toutes les instances de l'Union des municipalités du Québec. *La participation de nombreux citoyen(nes)*, qui ont exprimé leur vision de la municipalité de demain, a également permis d'alimenter ce livre blanc.

Des enjeux à relever

Véritable mosaïque, le paysage municipal québécois présente une grande diversité de besoins et d'enjeux qui se manifestent différemment selon les traits distinctifs de chaque communauté.

Les consultations menées dans le cadre de la démarche ont permis d'établir un consensus autour de quatre grands enjeux qui se manifesteront au coeur même des municipalités : 1) l'environnement et les changements climatiques, 2) l'immigration et la gestion de la diversité, 3) le développement économique et l'emploi et 4) le vieillissement de la population. Selon l'avis de plusieurs, *ce sont les changements démographiques qui auront le plus d'impact sur nos collectivités dans les prochaines années touchant toutes les sphères économiques et sociales* (p. 24).

Le message lancé par l'UMQ est clair, la précarité des finances municipales et l'encadrement législatif désuet ne permettent plus aux municipalités de s'adapter à la complexité des changements sociaux et de répondre adéquatement aux enjeux qui se pointent. Le modèle de gouvernance qui tracera l'avenir des municipalités devra prendre en considération cette diversité. Il devra également s'appuyer sur la collaboration et un véritable partenariat entre le Québec et les municipalités.

Les municipalités: acteurs incontournables du développement du Québec

Identifiées comme étant le niveau de gouvernance le plus proche du citoyen, les municipalités disposent d'atouts qui les distinguent à plusieurs niveaux. Ainsi, elles ont la capacité de mobiliser une panoplie de services (sécurité, services communautaires, logement social, installations sportives, loisirs, culture, bibliothèque, etc.) et de les adapter selon l'importance des besoins locaux pour des clientèles vulnérables, des aînés, des personnes immigrantes, des jeunes, etc.

Elles sont également des actrices incontournables sur les questions environnementales et sur le plan de la prospérité économique. À cet effet, elles détiennent une capacité d'investissement, elles assument un rôle de planification et détiennent des pouvoirs de réglementation qui leur permettent d'influer en amont sur l'économie.

Trente-et-une (31) recommandations pour définir l'avenir des municipalités

Pour continuer à jouer un rôle actif dans le contexte actuel et pour être en mesure de relever les nombreux défis en lien avec les réalités du XXI^e siècle, l'UMQ propose **trente-et-une (31) recommandations** réparties en trois grandes sections : *vision, priorités et engagements*.

D'entrée de jeu, l'UMQ invite le gouvernement du Québec et le milieu municipal à adopter **une vision** renouvelée de la municipalité de demain. S'appuyant sur des valeurs et des principes communs, cette vision permettra de guider les relations Québec-municipalité dans le cadre d'un nouveau partenariat (*voir l'énoncé de vision plus bas*).

La première priorité avancée dans le livre blanc consiste à *Rapprocher la décision du citoyen*. Pour ce faire, l'UMQ recommande l'adoption d'une *Charte des municipalités* dont l'objet est de reconnaître la municipalité comme une instance politique autonome en redéfinissant le partage des responsabilités entre Québec et les municipalités et en modernisant l'ensemble de la législation municipale. Cette nouvelle charte permettra ainsi aux municipalités du Québec de répondre plus rapidement et efficacement aux besoins évolutifs de leur population.

La seconde priorité, *Adapter la fiscalité aux responsabilités du XXI^e siècle*, aborde, quant à elle, la délicate question des finances municipales. En mettant de l'avant neuf recommandations, l'UMQ propose un modèle qui permettra de réduire la vulnérabilité liée aux dépenses municipales, qui donnera des outils de financement diversifiés permettant d'aller au-delà de la base foncière et qui procurera une marge de manœuvre suffisante pour s'investir dans des choix écologiques responsables et dans la création de richesse collective. De plus, ce livre blanc propose la mise en place d'un *pacte de cohésion sociale* pour aider les municipalités à répondre à un soutien communautaire accru et des orientations adaptées en matière de sécurité publique dans un contexte de vieillissement de la population.

Le livre blanc propose sept grands engagements qui visent à rendre la municipalité de demain encore plus transparente, durable, accueillante, entreprenante, inclusive, créative et ouverte (*voir Tableau 1*).

À l'engagement 5 *pour une municipalité plus inclusive*, la politique familiale est clairement identifiée comme un outil de mobilisation communautaire qui renforce la capacité à innover et à se prendre en main. La politique familiale est également annoncée comme une source de mobilisation qui aide à optimiser les ressources de la

Énoncé de vision

«La municipalité place la personne et la famille au centre de ses préoccupations et de ses actions. Son développement repose sur les valeurs du développement durable et de l'éthique. Sa gestion favorise la participation citoyenne, la transparence et l'imputabilité.

La municipalité contribue à la fierté et au sentiment d'appartenance de sa population, tout en étant ancrée dans les valeurs démocratiques et de solidarité qu'elle partage avec les municipalités québécoises de toutes tailles. Les citoyennes et citoyens reconnaissent en elle un gouvernement de première ligne répondant à leurs besoins locaux, stimulant le dynamisme culturel, la vitalité économique et la protection de notre patrimoine.»

Source: **Livre blanc municipal: l'avenir a un lieu**, documentaire sommaire

Principes

Imputabilité
politique

Durabilité
et équité

Respect
de la diversité

Intégrité et
transparence

Participation
citoyenne

Innovation
et créativité



UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Tableau 1. Sept grands engagements

1 Plus transparente	par son financement politique et sa gestion rigoureuse des deniers publics.
2 Plus durable	par ses leviers d'aménagement, d'urbanisme et de gestion de la mobilité.
3 Plus accueillante	par la culture, les loisirs et une desserte intégrée des services aux citoyens.
4 Plus entreprenante	par l'animation du développement, les occasions et les maillages qu'elle stimule.
5 Plus inclusive	par le soutien au bénévolat, aux organismes communautaires et par ses politiques familiales.
6 Plus créative	grâce à l'innovation sociale et au potentiel des technologies numériques.
7 Plus ouverte	par des alliances et des partenariats à l'échelle locale, nationale ou internationale.

Source: **Livre blanc municipal: l'avenir a un lieu**, documentaire sommaire

collectivité et à soutenir les initiatives citoyennes et les associations locales récréatives, sportives et communautaires.

Avec ses partenaires ministériels, la municipalité conclut des ententes pour faire de la politique familiale un ensemble de services rejoignant la famille à toutes les étapes de la vie, de la petite enfance aux personnes âgées, et adaptés à la réalité des quartiers urbains et des milieux ruraux. (p. 63)

Deux recommandations relatives à cet engagement (recommandations 24 et 25) rejoignent directement les activités du carrefour.

- *Planifier une nouvelle génération de politiques familiales prenant en compte les services à la petite enfance, les aînés et proposant des arrimages avec les réseaux publics.* (p. 63)
- *Favoriser l'arrimage — notamment par le biais d'ententes de délégation — de ses services en matière de petite enfance, de lutte à la pauvreté et des services aux aînés, aux politiques familiales municipales et à la connaissance fine des municipalités de leurs réalités locales urbaines et rurales.* (p. 63)

Conclusion

Ce livre blanc a été élaboré dans un contexte de questionnement éthique et de tourmente politique qui frappe autant le milieu municipal que provincial. Mais, au-delà de cette conjoncture, cette démarche a permis de porter un regard actuel sur les défis à venir et de proposer un changement en profondeur du cadre législatif et de la fiscalité municipale. L'UMQ invite donc les élus municipaux et provinciaux ainsi que les citoyens plus largement à endosser ce livre blanc et à franchir ensemble une étape déterminante pour l'avenir des municipalités. □

Pour en savoir plus sur le livre blanc, vous pouvez consulter le site Internet de l'UMQ à l'adresse suivante : www.umq.qc.ca

Travail cité

UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (2012), *Livre blanc Municipal: l'avenir a un lieu*.

billet du formateur

Yvon Leduc, formateur, CAMF

LA PFM: UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

Synergie ! Voilà ce qui guide l'équipe qui doit mener à la réussite un projet de politique familiale municipale et *Municipalité amie des aînés*. Plusieurs personnes seront interpellées par la réalisation de ce projet. Le lien politique (RQF), le formateur du Carrefour qui vous accompagne dans la démarche et bien sûr, un élément clé, le chargé de projet. Nous allons aujourd'hui nous concentrer essentiellement sur ce dernier.

Le choix du chargé de projet sera intimement lié au succès de la démarche. C'est celui ou celle qui dans chacune des étapes du projet doit s'assurer que les outils de travail et d'analyse soient au rendez-vous, et au moment adéquat. La municipalité ne peut improviser le choix de son chargé de projet. Il faut planifier, établir le profil du candidat ou de la candidate idéal(e). Ce choix sera guidé par une analyse sérieuse des besoins du projet, non ceux du cadre budgétaire de la municipalité.

Le chargé de projet doit posséder les compétences utiles dans la recherche des données permettant une analyse statistique des enjeux en cause dans le projet. Il doit réunir la documentation liée à l'élaboration de ce projet. Il doit veiller à ce qu'à chaque étape, le comité de pilotage, le RQF, les cadres de la municipalité et surtout le conseil municipal soit au fait de l'information recueillie afin de prendre les décisions éclairées.

C'est pourquoi, nous parlons de synergie. Le chargé de projet assure la coordination entre tous les intervenants du projet, d'où l'importance de prendre le temps, mais surtout de préciser dès le départ, le rôle, les forces et les connaissances que doit posséder le candidat ou la candidate choisi(e) par la municipalité pour conduire à terme le projet de la politique familiale ou le projet *Municipalité amie des aînés*, voire même un projet qui réunit les deux.

Trop souvent, par souci d'économie, la municipalité confie la responsabilité de l'accompagnement du projet à un de ses employés. Il est possible que ce soit le bon choix, mais souvent, surtout dans les petites municipalités avec peu d'employés et peu de ressources, il s'agit d'une mauvaise analyse des besoins reliés à la tâche à accomplir. Parfois, le chargé de projet abandonne avant la conclusion du projet ou alors, nous constatons que la personne choisie ne peut livrer la marchandise telle que la municipalité le souhaitait. Ces résultats sont souvent le fruit d'une analyse du poste faite avec peu de rigueur.

Le changement du responsable de projet au milieu de la démarche peut conduire à l'échec du projet sinon à des dérapages importants dans la qualité du produit au fil d'arrivée. La synergie des individus impliqués dans le projet est intimement liée à la bonne réalisation du projet. La notion d'équipe est un incontournable aussi bien pour une politique familiale municipale que pour un projet *Municipalité amie des aînés* qui requiert les mêmes spécificités organisationnelles que le projet d'une politique familiale municipale.

Nous parlons de synergie parce qu'il s'établit entre les composantes d'un tel projet une transversalité nécessaire au déroulement de la démarche créative. Le dynamisme des éléments rassemblés autour de la table fait écho aux résultats. Les conclusions du projet, les actions proposées au conseil municipal et à la population au terme des consultations réalisées par l'équipe réunie autour de cette même table seront étroitement liées à la synergie créée tout au long du projet.

Une brisure telle que le départ ou le remplacement du chargé de projet en plein cœur du processus d'élaboration d'une politique familiale ou d'une démarche *Municipalité amie des aînés* peut ainsi entraîner un échec. Un échec qui produira un effet négatif sur toutes les composantes du milieu. Les élus municipaux hésiteront à se lancer dans un autre projet socialement structurant.

Les bénévoles qui aimeraient participer à un projet semblable n'auront pas la même motivation à s'impliquer dans une autre démarche s'ils ne sentent pas que les ressources mises à leur disposition par la municipalité ne répondent pas aux objectifs.

La synergie est un élément majeur à la réussite d'un projet structurant. Mais elle ne relève pas seulement du chargé de projet mais aussi du choix des bénévoles impliqués dans le comité de pilotage. Le responsable des questions familiales doit assumer son leadership auprès du conseil municipal et dans le comité. Avec le bon chargé de projet, la démarche devient plus facile à réaliser. C'est là que la synergie prend toute son importance. □



aînés

Corinne Vachon-Croteau, chargée de projet MADA, CAMF



C'est par un bel après-midi que j'ai eu la chance de visionner le tout dernier documentaire du réalisateur Fernand Dansereau intitulé *Le vieil âge et le rire*. Le documentaire nous fait passer par toute une gamme d'émotions ; je me surprends parfois à avoir envie de rire aux éclats et d'autres fois submergée par les émotions, touchée par la réalité qui n'est pas toujours facile à accepter. Quels que soient notre parcours de vie, nos intérêts ou nos croyances, nous devons tous faire face au vieillissement, qu'il soit question de notre propre vieillissement ou encore du vieillissement de nos proches. Alors, comment envisager ce phénomène inévitable ?

Pour y parvenir, durant tout le documentaire, M. Dansereau nous présente plusieurs séries d'entrevues notamment avec le nouveau ministre responsable des Aînés, D^r Réjean Hébert. Des humoristes (M^{me} France Castel, M. Gilles Latulippe et M. Jean Lapointe), des comédiens (M^{me} Andrée Lachapelle, M^{me} Kim Yaroshevskaya, M. Gérard Poirier, M. Marcel Sabourin et M. Aubert Pallascio) ainsi que des gérontologues, des psychologues, des chercheurs, etc. interviennent également dans le film. La diversité des intervenants est une des forces du documentaire qui allie judicieusement expertise et expériences de vie.

À travers les témoignages, je perçois que le vieillissement est vécu comme une nouvelle étape de vie. Malgré les difficultés reliées parfois à l'impression que le corps ne suit plus ou encore à la peur de devenir un poids pour les proches, plusieurs parlent d'une période où l'émerveillement reprend une place plus importante et où les priorités ainsi que les besoins changent. Il semble donc y avoir une réelle transformation qui s'opère avec le grand âge. M^{me} Marie de Hennezel, psychologue et spécialiste en soins palliatifs, évoque cette dernière partie de la vie non plus comme celle où la construction de la vie prime, mais plus d'une partie où l'objectif devient de s'accomplir en tant qu'individu. Et le rire dans tout ça ? Il peut agir de différente façon en nous ramenant dans le moment présent ou en dédramatisant des situations permettant d'accepter la réalité changeante. Sur le site Internet consacré au documentaire (www.levieillageetlerire.com) on y trouve plusieurs vidéos enrichissant les réflexions amorcées dans

le film. Dans une de ces vidéos, le ministre Hébert dit « qu'il ne faut pas ajouter des années à la vie, mais plutôt ajouter de la vie aux années ». Pour lui, les aînés doivent continuer de s'actualiser et de se réaliser en ayant des projets de vie. Il mentionne également qu'il faut considérer le fait que les aînés sont des citoyens pouvant encore contribuer à l'essor de la société.

À mon avis, le documentaire permet de mieux comprendre la réalité vécue lors du vieillissement pour la voir sous un angle différent et de lutter contre les stéréotypes envers les aînés. Il peut être utile d'être visionné par les membres d'un comité de pilotage dans le cadre de la démarche *Municipalité amie des aînés (MADA)* pour soutenir l'étape de la définition des caractéristiques des aînés. Il permet d'humaniser le vieillissement et d'en développer une vision commune. Bien qu'il ne soit pas question du vieillissement actif en tant que concept tel que défini par l'Organisation mondiale de la santé avec ses trois piliers de santé, sécurité et participation, on y retrouve les différentes composantes dans les propos tenus par les intervenants. Il faut continuer à avoir des projets et il semblerait qu'en vieillissant les individus tendent à s'investir dans des projets qui leur tiennent réellement à cœur en ayant redéfini leurs intérêts et priorités. Avoir de tels projets permet donc de se tenir actif tant au plan intellectuel, physique que social. La municipalité, en s'engageant dans MADA, peut alors intervenir pour favoriser le vieillissement actif des aînés qui permettra à ces derniers de se réaliser en tant qu'individu et de continuer à s'épanouir contribuant du même coup à la société.

Le vieil âge et le rire sera disponible en DVD à l'automne 2013. Cependant, vous êtes tous conviés au visionnement du documentaire de M. Dansereau le samedi 25 mai 2013 dans le cadre du 25^e colloque du Carrefour action municipale et famille qui se tiendra à Boucherville. Pour l'occasion, M. Dansereau sera présent pour échanger avec les participants. C'est une activité à ne pas manquer, au plaisir de discuter avec vous ! □



RÉJEAN HÉBERT
ministre
responsable des Aînés

Article dans la revue *Virage* de la FADOQ : Réjean Hébert, un ministre ami des aînés

Nouvellement nommé ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre des Aînés, D^r Réjean Hébert a accordé une entrevue dans l'édition d'hiver 2013 du magazine *Virage* publié par la FADOQ. Dans cette entrevue, le ministre Hébert mentionne que pour lui, les aînés occupent une place d'importance dans la société. En ce qui concerne la politique *Vieillir et vivre ensemble* adoptée par le gouvernement précédent, le ministre mentionne qu'elle ne sera pas mise de côté, elle mènera plutôt à l'élaboration de trois autres politiques dont une touchant l'implication sociale des aînés. Au sujet de cette politique, le ministre mentionne : « Cette dernière va graviter autour du programme *Municipalité amie des aînés*, dont nous voulons faire un programme fort doté d'un

budget substantiel. Ce programme va donner un levier à chacune des municipalités pour permettre de mieux intégrer les personnes âgées aux décisions qui les concernent. » Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) se réjouit de voir l'importance qu'accorde le ministre Hébert au programme MADA et compte travailler en partenariat avec ce dernier au développement de la démarche MADA qui se trouve au cœur des activités du CAMF. □

Pour plus d'informations sur la FADOQ, consultez le www.fadoq.ca



LES MEMBRES DU RÉSEAU DES GRANDES VILLES MADA

Les dix (10) grandes villes du Québec :

- Gatineau
- Laval
- Lévis
- Longueuil
- Montréal
- Québec
- Saguenay
- Sherbrooke
- Terrebonne
- Trois-Rivières

Le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Le Centre de recherche sur le vieillissement de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CDRV-IUGS)

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF)

LE RÉSEAU DES GRANDES VILLES MADA



Suite à l'initiative du Secrétariat aux aînés, le Réseau des grandes villes *Municipalité amie des aînés (MADA)* a été créé en mai 2011. Des représentants des dix (10) grandes villes participent aux rencontres du Réseau, certains en tant que représentants de l'administration municipale en charge du dossier MADA et d'autres en tant qu'élus municipaux responsables des dossiers aînés. Le Secrétariat aux aînés a également interpellé deux partenaires importants dans le dossier MADA soient le Centre de recherche sur le vieillissement de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke (CDRV-IUGS) ainsi que le Carrefour action municipale et famille (CAMF) afin qu'ils participent aux rencontres du Réseau. Les expertises complémentaires de ces deux partenaires viennent enrichir les rencontres en y apportant des contenus scientifiques ainsi que des expériences terrain.

Axées sur l'échange et la discussion, les rencontres du Réseau, qui ont lieu deux fois par année, sont une occasion unique de partage. Les grandes villes doivent composer avec des réalités qui leur sont propres notamment avec des particularités telles que la dynamique reliée aux arrondissements et l'ampleur des structures administratives d'où l'intérêt de les regrouper dans un Réseau. Chaque ville dispose d'une tribune lors des rassemblements afin de partager avec leurs homonymes les bons coups réalisés ainsi que les obstacles rencontrés. La richesse du Réseau repose d'ailleurs notamment sur ces échanges dynamiques permettant aux représentants des grandes villes de s'inspirer les uns des autres. Le Réseau donne également l'opportunité aux différents intervenants soient le Secrétariat aux aînés, le CDRV-IUGS et le CAMF d'avoir des échanges directs avec les représentants des grandes villes, de diffuser de l'information ainsi que d'en recueillir.

Bref le Réseau des grandes villes MADA est une initiative appréciée de tous les participants qui amène les grandes villes à se dépasser afin d'améliorer la qualité de vie des aînés sur leur territoire.

Voici quelques bons coups inspirants réalisés par les grandes villes MADA.

Québec

- Production et diffusion d'une cartographie des toilettes publiques sur le territoire de la ville permettant du même coup d'en vérifier l'état et l'accessibilité.
- Distribution aux aînés de pochettes cache-cache se portant autour du cou, sous les vêtements afin d'y dissimuler argent et cartes.

Saguenay

- Production et distribution d'un calendrier à l'intention des aînés sur lequel figure le plan d'action MADA ainsi qu'une liste de ressources pour cette clientèle.
- Production et distribution d'un guide d'aide au choix d'une résidence pour aînés.

Montréal

- Attribution d'un budget au plan triennal d'immobilisation (PTI) pour la réalisation du plan d'action MADA.

Lévis

- Utilisation du stade de soccer intérieur afin d'offrir aux aînés des activités à faibles coûts le jour alors que le stade est habituellement inutilisé.
- Mise en place d'une initiative de parrainage afin de familiariser les aînés à l'utilisation du transport en commun.

Sherbrooke

- Élaboration, avec la participation d'une kinésiologue, d'un guide de loisirs actifs à l'attention des aînés.
- Mise sur pied du label « ami des aînés » à l'intention des commerces.

Rôles sommaires des acteurs dans le soutien aux grandes villes dans le cadre de la démarche MADA

Secrétariat aux aînés

Suivi des démarches des grandes villes et coordination du Réseau des grandes villes MADA

CAMF

Accompagnement-conseil continu aux grandes villes dans l'élaboration de la démarche MADA (avec le CDRV)

CDRV

Soutien-conseil et formations ponctuelles (ex.: transport, logement) aux grandes villes (avec le CAMF)

Transfert de connaissances au CAMF et aux grandes villes (ex.: concepts, bonnes pratiques, leçons à tirer des projets-pilotes, expériences internationales)



enfants

Laurianne Carpentier-Désormeaux, agente d'information et de promotion, CAMF

Des nouvelles MAE

Dans le cadre des festivités entourant la *Journée internationale des droits de l'enfant*, l'UNICEF et le Carrefour action municipale et famille ont remis l'accréditation *Municipalité amie des enfants (MAE)* de l'UNICEF à la municipalité de Sainte-Perpétue dans Chaudière-Appalaches, de La Prairie en Montérégie et de Laval. De plus, les accréditations MAE obtenues en 2009 pour Sainte-Julie en Montérégie et l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve de Montréal sont reconduites.



La Prairie

Situation géographique • MRC Roussillon
Nombre d'habitants • 23 844 habitants
Nombre d'enfants • 5685 enfants âgés entre 0 et 17 ans
L'âge moyen • 39,2 ans
Le revenu familial moyen • 65 744 \$



Laval

Situation géographique • Région administrative de Laval
Nombre d'habitants • 401 000 habitants
Nombre d'enfants • 77 150 enfants âgés entre 0 et 17 ans
L'âge moyen • 39,3 ans
Le revenu familial moyen • 60 300 \$



La municipalité de La Prairie a séduit le comité d'accréditation par la place de choix qu'elle accorde aux enfants dans la programmation de loisirs et les festivités. En effet, les enfants de tous les âges peuvent se divertir tout en étant supervisés par des animateurs qualifiés lors de différentes activités telles qu'*Adolesfun*, *Parc-Courir* et *Petits-Vacanciers*. D'ailleurs, soulignons que la Ville accorde une attention particulière à l'estime de soi de l'enfant. Ainsi, les règlements et les activités proposées intègrent la notion de respect de l'enfant. Le souci de la Ville de connaître l'opinion des adolescents par l'organisation d'une consultation publique en collaboration avec la maison des jeunes appuie cette attention. Mettre sur pied un projet suggéré, commenté ou élaboré par un enfant augmente grandement le sentiment d'appartenance à leur milieu de vie. Une réelle compréhension des besoins des familles quant à l'accessibilité aux édifices municipaux et aux espaces verts de la ville est déjà acquise. En effet, qu'il s'agisse d'adapter le mobilier à la grandeur des enfants ou d'installer des modules de jeux pour les enfants handicapés, La Prairie a su répondre aux besoins des enfants de la municipalité. Bref, nous sommes heureux de remettre l'accréditation MAE à la municipalité de La Prairie pour toutes les actions initiées par l'administration municipale en faveur des enfants laprairiens.

La Ville de Laval a retenu l'attention du comité d'accréditation, car en plus d'être proactive, elle a l'intention de conjuguer les besoins des enfants dans leurs déplacements actifs vers l'école, les lieux récréatifs avec les besoins des familles en général. En effet, avec les politiques municipales adoptées dans les dernières années, la Ville de Laval désire intervenir pour que ces politiques installent une synergie entre elles. De plus, le comité d'accréditation a été impressionné par les moyens déployés pour faire participer les enfants à la vie démocratique. Qu'il s'agisse d'un processus de consultation bien ficelé, de cérémonies biannuelles pour souligner les efforts des enfants participant au programme *Jeunes bénévoles en action*, qui existe depuis plus de sept (7) ans, ou encore du souci constant d'offrir des formations de qualité aux employés municipaux travaillant auprès des enfants, la Ville démontre ainsi que les droits de l'enfant sont une priorité. Soulignons aussi l'offre de loisirs riche et équilibrée répondant aux besoins et aux attentes des enfants de tous les âges. Finalement, l'organisation exceptionnelle des activités offertes pour faciliter la vie des enfants handicapés rencontre les préoccupations du comité d'accréditation. Bref, Laval se distingue par la place de choix faite aux enfants en tant qu'acteurs et actrices de leur milieu.

Sainte-Julie (réaccréditation)



Situation géographique • MRC Marguerite-d'Youville
Nombre d'habitants • 20 950 habitants
Nombre d'enfants • 5635 enfants âgés entre 0 et 17 ans
L'âge moyen • 37,2 ans
Le revenu familial moyen • 90 789 \$



La Ville de Sainte-Julie a retenu l'attention du comité d'accréditation, pour une deuxième fois, car elle a su démontrer que ses efforts étaient constants au cours des trois premières années de son accréditation. En plus d'informer les citoyens sur les droits de l'enfant en distribuant la *Convention relative aux droits de l'enfant*, la Ville de Sainte-Julie a développé des moyens novateurs pour accroître la participation des enfants au processus décisionnel du conseil municipal. À cet égard, l'administration municipale a même été choisie pour participer à un projet de recherche sur la participation citoyenne des enfants pour l'aménagement de son skatepark. Les résultats de cette démarche sont présentés dans un guide qui sera mis sous presse bientôt. Par ailleurs, en se dotant d'outils pour inciter les jeunes à participer à des projets les concernant, la Ville a augmenté le sentiment d'appartenance des enfants et a contribué à son plein épanouissement. Enfin, soulignons le riche partenariat établi avec la Ville d'Aubagne en France, pour illustrer le dynamisme de l'accréditation MAE dans la communauté. Ce projet d'échange culturel et éducatif entre des jeunes séparés par un océan a été une façon originale d'encourager la réussite éducative et de sensibiliser les jeunes à leurs propres droits. Bref, Sainte-Julie demeure une pionnière du programme d'accréditation MAE et toutes les actions entreprises au cours des trois dernières années ont certes contribué à mieux outiller les enfants de la communauté.

Sainte-Perpétue



Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (réaccréditation)



Situation géographique • MRC de L'Islet
Nombre d'habitants • 1805 habitants
Nombre d'enfants • 235 enfants âgés entre 0 et 17 ans
L'âge moyen • 48,3 ans
Le revenu familial moyen • 31 216 \$



La municipalité de Sainte-Perpétue a retenu l'attention du comité d'accréditation en raison de l'étroite collaboration qui existe entre la municipalité, les écoles et les organismes de la communauté. Cette association permet de consulter les enfants sur des actions mises en place pour eux, de les informer sur les services qui leur sont offerts et de diversifier le soutien qui leur est apporté. Soulignons, entre autres, la remise annuelle de bourses pour les élèves ayant fait preuve de persévérance, de performance, de pacifisme ou encore ayant participé à plusieurs activités municipales. Ce geste valorise grandement la réussite éducative allant au-delà des résultats académiques. À cela s'ajoute la préoccupation constante de la municipalité à répondre aux problématiques de transport reliées aux offres de services en milieu rural. En effet, la municipalité propose un service de navette vers les municipalités voisines pour que les enfants puissent participer aux activités de loisirs proposées par d'autres villes, assurant ainsi un déplacement sécuritaire et offrant une plus grande panoplie bonifiant l'offre de services. Bref, la municipalité de Sainte-Perpétue se distingue par l'ensemble des mesures qu'elle met de l'avant pour maintenir le respect des enfants et favoriser leur bien-être et leur développement.

Situation géographique • Arrondissement de Montréal
Nombre d'habitants • 131 483 habitants
Nombre d'enfants • 23 305 enfants âgés entre 0 et 17 ans
L'âge moyen • 40,2 ans
Le revenu familial moyen • 39 152 \$



L'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a retenu l'attention du comité d'accréditation, pour une deuxième fois, car il a su démontrer que ses efforts étaient constants au cours des trois premières années de son accréditation. En effet, la *Journée internationale des droits de l'enfant* de chaque année a été soulignée, entre autres, par une animation littéraire, une fête familiale et un atelier sur l'estime de soi. De plus, soulignons la place de choix que fait l'arrondissement aux enfants dans la programmation de loisirs et les festivités. Qu'il s'agisse du festival sportif, du festival *Petits bonheurs*, qui encourage les différentes disciplines artistiques, ou encore des clubs de lectures conçus pour les adolescents, l'arrondissement sait user de créativité pour offrir aux enfants de tous âges un loisir qui leur convient. Le comité d'accréditation salue aussi la collaboration qui existe entre l'arrondissement et l'organisme *Avenir d'enfants*. Ce partenariat permet d'offrir des ateliers de sensibilisation, des activités sportives, de loisirs et culturelles. Finalement, l'intention de développer des mécanismes pour augmenter la participation de l'enfant aux décisions municipales, ce qui aura pour effet d'offrir des projets qui ressemblent aux jeunes et d'augmenter le sentiment d'appartenance des enfants de l'arrondissement, démontre de la volonté de poursuivre l'engagement d'outiller les enfants de la communauté et d'améliorer sans cesse leur qualité de vie.



LIRE, C'EST GRANDIR!

Regarder un livre avec un enfant, c'est une expérience bien plus enrichissante qu'on ne peut l'imaginer. En effet, pour certains parents, faire la lecture à leur enfant paraît évident. Mais pour plusieurs, lire un livre à un bébé qui semble ne rien comprendre de ce qui se raconte peut être étonnant. Pourtant, même à six mois, la lecture serait l'action à privilégier pour le développement global de l'enfant.

Ainsi, la Fondation Lucie et André Chagnon amorçait, en novembre dernier, la quatrième phase de la campagne publicitaire *Naître et grandir* amorcée en 2009. Le nouveau filon de la campagne sociétale dédiée à la petite enfance, sensibilisant les parents à l'importance de poser des gestes bénéfiques au développement de leur bébé, se déploie sous le thème *Lire, c'est grandir!*

La lecture comporte de nombreux effets positifs sur le développement global de l'enfant. Elle favorise son développement intellectuel, langagier, moteur, sensoriel et affectif. Cette expérience est positive pour le tout-petit, mais elle l'est également pour le parent. Assurément, cette activité permet de mieux connaître son enfant et, par le fait même, donne les outils nécessaires aux parents pour répondre aux besoins d'apprentissage et d'attention demandés par l'enfant. Ainsi, un parent se sentira inévitablement plus compétent s'il connaît mieux son enfant et s'il a les outils pour l'aider.

Le site *Naître et grandir.com* offre une multitude de conseils et une belle diversité d'activités stimulantes pour découvrir les livres avec les enfants. En plus de mettre à la disposition des parents plus d'une cinquantaine de contes à imprimer, le site permet de découvrir trois façons différentes de découvrir la lecture avec les tout-petits, tout en expliquant l'impact de cette activité sur le développement de l'enfant et en proposant des activités reliées à ces activités exploratoires.

1. Explorer ensemble le livre, car il s'agit d'un jouet complet qui présente plusieurs dimensions. Les livres sont fait d'images, de mots, de textures, de matériaux, de séquences logiques et de personnages farfelus qui permettent plusieurs jeux inventifs.

2. Apprendre les images et les mots, car le livre est un jouet riche pour le développement des connaissances et du vocabulaire d'un enfant. En plus de mettre des mots sur les objets et les situations qui l'entourent, l'enfant pourra comprendre des concepts complexes comme les couleurs, les formes et les émotions. Le potentiel d'un livre pour illustrer la vie est infini.

3. Partager un moment de plaisir, car lire un livre, c'est créer une relation intime entre le parent et l'enfant. Lire, c'est un prétexte pour apprendre à se connaître, à se rapprocher et à se développer un imaginaire commun. Lire, c'est aussi créer une routine sécurisante pour l'enfant.

En somme, lire un livre à un enfant, c'est lui donner toutes les chances pour accroître sa créativité, élargir ses connaissances et augmenter son taux de réussite sur les bancs d'école. Le CAMF est associé depuis le début à cette campagne de sensibilisation et croît, tout comme la Fondation Lucie et André Chagnon, que la réussite éducative est un facteur important pour lutter contre la pauvreté. Ces messages publicitaires, jumelés à la revue et au site Internet *Naître et grandir.com*, mettent de l'avant l'expérience enrichissante de la lecture à un enfant. □



MUNICIPALITÉ AMIE DES ENFANTS UN GUIDE EST NÉ!

Un guide pratique sur les moyens utiles pour favoriser la participation des enfants aux projets municipaux est né le 20 novembre dernier. En effet, le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est heureux de présenter le guide *Municipalité amie des enfants: établir une démarche participative avec les jeunes*. Cet ouvrage est le fruit d'un projet de recherche, réalisé auprès des villes de Sainte-Julie et de Victoriaville, chapeauté par Monsieur Juan Torres, professeur à l'Université de Montréal et Madame Natasha Blanchet-Cohen, professeure à l'Université de Concordia.

Ce guide s'adresse aux municipalités et MRC désirant accroître l'implication citoyenne des enfants dans le processus décisionnel au niveau municipal. En effet, la mise en place de divers processus participatifs par et pour les enfants de 10 à 17 ans représente un défi auquel plusieurs administrations municipales sont confrontées. L'inefficacité des structures dédiées à la participation citoyenne des enfants est l'obstacle principal. Heureusement, avec le développement d'un nouvel outil d'information, les municipalités et les MRC peuvent bénéficier de conseils simples et pratiques en la matière.

L'objectif principal de ce guide est de soulever les différentes méthodes disponibles pour établir un processus participatif à l'intention des décideurs municipaux. Les conclusions du projet de recherche ont permis d'identifier les bonnes pratiques pour mettre en place un processus efficace. Grâce à l'expertise d'une équipe de recherche multidisciplinaire, les communautés locales pourront :

- distinguer les différentes formes de participation;
- connaître les avantages de la participation des jeunes;
- briser certains mythes de la participation;
- apprendre à rejoindre les jeunes;
- créer un espace de collaboration;
- s'outiller pour faire de la participation citoyenne des jeunes un processus agréable;
- évaluer et faire le suivi du processus;
- établir une culture de participation jeunesse durable.

Depuis 2009, le CAMF pilote le programme *Municipalité amie des enfants (MAE)* avec l'appui d'UNICEF Canada. Cette accréditation reconnaît l'engagement des municipalités dans la promotion et le respect des droits de l'enfant. La participation des enfants au sein de la communauté étant une valeur inhérente à la *Convention relative aux droits de l'enfant*, les municipalités accréditées MAE sont appelées à mettre les compétences et la créativité des enfants au profit de l'évaluation, la transformation et la gestion de projets dans leur communauté.

Le CAMF invite l'ensemble des municipalités du Québec à mettre de l'avant des projets novateurs qui pourront grandir avec la créativité et l'implication des enfants. Le guide est un outil qui pourra épauler tous les projets et rendre l'implication des enfants une vraie partie de plaisir!

Vous pouvez consulter le <http://amiedesenfants.ca/index.php/documents> afin d'obtenir la version électronique de ce guide et de vous informer sur le programme d'accréditation *Municipalité amie des enfants*. □

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'initiative Municipalité amie des enfants ou pour obtenir le guide, veuillez communiquer avec :

Laurianne Carpentier-Désormeaux, chargée de projet MAE
Carrefour action municipale et famille
450 466-9777, poste 208
lcarpentier@carrefourmunicipal.qc.ca



politique familiale municipale

Marie Rhéaume, directrice générale, Réseau pour un Québec Famille

THÉMATIQUE DE LA 18^e ÉDITION
SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES

LES PARENTS, AU CŒUR D'UN QUÉBEC FAMILLE

Cette année, les membres du Réseau pour un Québec Famille ont unanimement exprimé leur préoccupation en lien avec la place qui est faite aux parents dans de nombreux secteurs de la société.

Pour eux, les parents sont au cœur des différents cycles de vie de la famille et, donc, de tous les âges. Ils sont au centre des enjeux liés au développement des enfants, à la réussite scolaire, au développement des saines habitudes de vie, à la conciliation travail-famille. Ils sont aussi étroitement associés à l'ensemble des phénomènes en lien avec le vieillissement de la population.

Aujourd'hui, plus que jamais, être parent n'est qu'un des multiples rôles qu'une personne peut assumer : travailleur, consommateur, citoyen, conjoint, parent, ami, etc. chacun concurrençant le suivant au niveau du besoin temporel. Alors qu'à une époque pas si lointaine il était courant qu'un des membres du couple, le plus souvent la femme, se retrouve à assumer à temps plein tout ce qui touchait à l'évolution des enfants, aujourd'hui ce rôle est partagé entre plusieurs personnes (père, mère, éducatrice, grands-parents, etc.) sans toutefois que l'ensemble de la société se soit complètement ajustée à l'ensemble des changements survenus. Encore trop souvent, la société est organisée comme si une personne était toujours disponible à la maison.

La vie de parent est maintenant en pointillé, se déroulant pendant la course du matin et celle du soir où de nombreuses tâches sont de rigueur pour assurer le fonctionnement de la cellule familiale. Les parents sont aussi confrontés à une multitude d'avis émanant d'autant de spécialistes de tous les domaines. L'abondance d'informations souvent contradictoires contribue, pour nombre d'entre eux, à alimenter leurs sentiments de culpabilité et d'incompétence.

Par ailleurs, la société québécoise évolue tout aussi rapidement. Les études les plus récentes contribuent à élever un ensemble de normes par rapport au développement de l'enfant, au parcours scolaire et aux conditions essentielles pour le réussir, à l'importance de développer une santé optimale grâce à l'alimentation et au maintien de la forme physique, etc. Les parents, ces décideurs du quotidien, doivent faire une multitude de choix qui auront un impact sur l'avenir de leur descendance, réservoir des forces vives de la société.

Pour les membres du RPQF, soutenir les parents constitue un investissement durable. Une société qui se soucie de les outiller dès les débuts de leur vie de famille et tout au long de leur parcours, en fonction de leurs besoins, enrichit toute la société en favorisant le développement de ses citoyens.

Le thème de l'édition 2013 de la *Semaine québécoise des familles*, qui aura lieu du 13 au 19 mai, tient donc à valoriser et rendre hommage à tous les parents du Québec pour leur contribution essentielle. □

portrait d'une municipalité

L'équipe de la rédaction de *Municipalité + Famille* présente une municipalité qui met en œuvre le plan d'action de sa politique familiale municipale (PFM). Des histoires de succès de tout le Québec qui sont inspirantes pour les municipalités impliquées dans ce type de démarche. Voici Saint-Alexandre qui présente la mise en œuvre de son projet de PFM.

Municipalité:	Saint-Alexandre
Région administrative:	Montérégie
Taille de la population:	2500 habitants
Année d'adoption de la dernière PFM:	2011
La PFM inclut-elle la démarche MADA ?:	Non

CAMF: Quels sont les facteurs qui ont permis le succès de votre PFM depuis deux ans ?

Ville de Saint-Alexandre: La PFM met de l'avant des objectifs branchés aux besoins des familles et, par extension, à ceux de la communauté. La PFM a nommé des chantiers qui se sont matérialisés, a augmenté l'offre de service en loisirs, a modernisé les moyens de communication (site Internet), a sensibilisé la population à la ressource qu'est l'eau. La rédaction des thèmes est large et permet une grande variété d'actions et d'objectifs à l'intérieur même du thème. Par exemple, *Promouvoir un Saint-Alexandre vert* va de la récupération de piles usées à la création d'une politique de gestion de l'eau pour les citoyens.

Quel est le rôle du comité de suivi dans la mise en œuvre de votre PFM ?

Le rôle du comité est de pousser les préoccupations liées à la PFM dans les dossiers de la municipalité. Par exemple, le nouveau développement domiciliaire inclut des facilités pour les familles, des pistes cyclables et l'accessibilité au terrain des loisirs.

Depuis l'adoption de votre PFM, quelles sont les actions les plus significatives mises en place par votre municipalité ?

- 1) Actions pour l'obtention d'un Centre de la petite enfance;
- 2) Actions pour accueillir chaleureusement les nouveau-nés et les nouveaux arrivants;
- 3) Élaboration du portrait socio-économique de la municipalité;
- 4) Développement d'un nouveau quartier avec des critères de développement durable, d'accessibilité aux loisirs et une esthétique recherchée;
- 5) Démarche pour être reconnu comme municipalité active;
- 6) Investissement dans un parc de loisirs.

Au cours de la mise en œuvre de votre PFM, quels sont les obstacles rencontrés et quels moyens avez-vous pris pour les surmonter ?

L'implication des gens dans la prise en charge de dossier est un des grands obstacles. De plus, les dossiers municipaux accaparent beaucoup de ressources, ce qui éclipse la PFM. Nous reprenons le rythme qu'il faut et prenons connaissance des dossiers de la PFM. Nous avons affiché dans la salle du conseil les huit éléments constituant la PFM bien en vue et nous les reprendrons lors de l'élaboration du nouveau site Web de la municipalité.

Y a-t-il une préoccupation particulière qui ressort de votre PFM ?

Le transport en zone rurale est l'une des principales préoccupations. De façon plus large, le thème sur les communications, qu'il s'agisse des citoyens entre eux ou des citoyens avec la municipalité, nécessite une réflexion particulière. Finalement, la conciliation travail-famille et la famille en santé sont des thèmes primordiaux à développer.

Quelles sont les prochaines étapes pour le développement de votre PFM ?

Cela reste à définir avec les membres du comité, nous n'avons pas statué sur le futur. Toutefois, il faudra penser à intégrer les personnes âgées dans la démarche, tout en s'assurant de bien comprendre leurs besoins et les actions à privilégier. De plus, afin d'assurer la pérennité de l'école et plus largement de la vie municipale, il faudra revitaliser l'économie de la municipalité. Finalement, il faudra cibler et travailler sur des thèmes précis de la PFM et les développer davantage (exemple : le développement durable et le transport). □

Préparé par Yves Barrette, responsable des questions familiales de Saint-Alexandre (RQF)

MRC Coaticook (Martinville, Barnston-Ouest, Compton, East Hereford, Saint-Herménégilde, Dixville)

La famille est marquée par le changement et l'évolution. La PFM de la MRC Coaticook se veut une politique rajeunie, actuelle, ayant pour but d'améliorer, de façon continue, le mieux-être des familles et de favoriser leur épanouissement dans chacune des municipalités de la MRC. Les municipalités sont les milieux dans lesquels grandiront et s'épanouiront les enfants et les familles d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Grâce à la concertation des citoyens, des organismes du milieu et des services municipaux, ces derniers ont l'objectif commun d'une qualité de vie accrue, dont le résultat ne peut qu'être gagnant.



Lotbinière

Lotbinière est déterminé à rendre son milieu de vie agréable pour tous. Parfois, la volonté de tout voir paralyse les petits projets possibles... Parfois, la volonté de tout faire essouffle et décourage. Ainsi, la municipalité privilégie la stratégie « réflexion-action », c'est-à-dire celle qui rassemble quelques personnes, regarde la situation avec la « vision famille », choisit des projets réalisables et passe à l'action. Le comité croit que les meilleurs projets sont ceux qui collent aux besoins du milieu, que les projets les plus durables sont ceux pris en charge par les gens du milieu et les citoyens croient à la force de la goutte d'eau, à l'incroyable force des petits gestes posés.

Piopolis

Avec sa *Politique de la famille et des aînés* et son plan d'action qui en découle, le Conseil municipal prend l'engagement d'offrir des services qui correspondent aux attentes de l'ensemble de ses citoyennes et de ses citoyens. Piopolis veut se donner une vision d'avenir basée sur les réalités actuelles, dont le vieillissement de la population et la stagnation démographique. Dans l'objectif d'atteindre une qualité de vie meilleure pour tous, les citoyens se sont réunis pour transmettre aux élus leurs aspirations, leurs besoins et leurs rêves. La famille évolue au fil des générations et Piopolis tient à s'adapter aux réalités d'aujourd'hui et se préparer à relever les défis de demain. Ils sont responsables de leur destin.

MRC de L'Érable (Lyster, paroisse de Plessisville, Villeroy)

L'objectif de cette politique est de placer les familles et les aînés au cœur du quotidien des préoccupations municipales. Le comité désire maintenir et améliorer la qualité de vie des résidents actuels et travailler à valoriser la municipalité pour permettre d'accueillir de nouveaux citoyens. Ainsi, provoquer le changement dans le but d'améliorer la qualité de vie des familles en considérant les besoins et les services aux citoyens, sans négliger l'accueil, l'intégration, le respect, le bien-être, l'appartenance et l'implication déjà présents dans la communauté.

Saint-Ludger

La politique vise à améliorer les conditions de vie et les services aux familles et aux aînés afin d'augmenter leur rétention et, par le fait même, attirer de nouveaux résidents. Le but ultime est de mieux animer la municipalité afin de la rendre plus attrayante. La mairesse a pour désir de voir la communauté grandir ensemble. La municipalité compte travailler ardemment pour garder les gens chez eux.

Sutton

La communauté de Sutton s'est mobilisée de juin 2011 à novembre 2012 pour déterminer les axes et les actions qui se retrouvent dans la *Politique Familles et Aînés*. Les principaux axes qui ont été identifiés sont les suivants : communication, environnement, habitation, sécurité, services de santé, sociaux et communautaires ainsi que loisirs et vie communautaire.



Saint-Charles-de-Bellechasse

La population de Saint-Charles-de-Bellechasse évolue à un rythme effréné tout comme les diverses préoccupations qui sont au cœur de la réalité des familles et des aînés. Plusieurs phénomènes sociaux sont présents tels l'isolement, la pauvreté, la recomposition des familles et le vieillissement de la population transformant ainsi les réalités familiales. En adoptant la politique familiale et des aînés, la municipalité souhaite, entre autres, intégrer ces réalités dans la prise de décision face à ses orientations futures. Ainsi, la municipalité souhaite améliorer la qualité de vie des familles et des aînés afin que ceux-ci demeurent à Saint-Charles-de-Bellechasse et s'imprègnent d'un sentiment d'appartenance en plaçant celles-ci au cœur de l'action municipale. Cette synergie incite également la venue de nouvelles familles à venir partager leurs expériences de vie, favorisant ainsi la richesse d'une collectivité.



Sainte-Séraphine

Le plan d'action de la politique familiale et de la certification *MADA* comporte plusieurs éléments susceptibles de soutenir un développement social rassembleur autour d'objectifs inhérents aux sports et loisirs, à la vie communautaire, à l'environnement, au respect et à l'inclusion sociale. La municipalité de Sainte-Séraphine a su s'adapter au mode de vie des familles ainsi que des aînés et elle poursuivra la mise en œuvre de projets innovants et réunificateurs pour la collectivité, dont l'implantation d'une fête annuelle intitulée *La fête du rassemblement*.

Saint-Luc-de-Bellechasse

L'objectif de cette politique est de placer les familles et les aînés au cœur du quotidien des préoccupations municipales. Le comité désire maintenir et améliorer la qualité de vie des résidents actuels et travailler à valoriser la municipalité pour permettre d'accueillir de nouveaux citoyens. Ainsi, provoquer le changement dans le but d'améliorer la qualité de vie des familles en considérant les besoins et les services aux citoyens, sans négliger l'accueil, l'intégration, le respect, le bien-être, l'appartenance et l'implication déjà présents dans la communauté.

Saint-Philibert

La municipalité de Saint-Philibert possède maintenant une politique familiale où une place importante est accordée aux familles et aux aînés (volet *MADA*) et ce, dans le but d'améliorer la qualité de vie des résidents et de susciter un sentiment d'appartenance. Le conseil municipal confirme ainsi qu'il a le souci de *Penser et Agir famille*. C'est un premier pas vers une municipalité plus dynamique et à l'écoute de sa population.

Saint-Benoît-Labre

Lors d'un lancement animé et coloré, *Le Comité famille*, maître d'œuvre de ce projet, a donc distribué cette nouvelle PFM à l'ensemble de la population. Les résultats de la consultation majeure ont mené à l'établissement d'un plan d'action qui permettra à Saint-Benoît-Labre de redéfinir ses priorités au niveau de la famille et des aînés. Cet outil comprend l'ensemble de la démarche réalisée par le Comité famille, le portrait de la municipalité, ainsi que le plan d'action qui sera utilisé pour répondre aux besoins des citoyens.



saines habitudes de vie

Menahan O'Bomsawin-Delorme, chargée de projet en saines habitudes de vie, CAMF

COLLABORATION ENTRE LE CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE ET ACTI-MENU DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Défi Santé

5|30|Équilibre

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) collaborera avec l'entreprise à vocation sociale ACTI-MENU à la reconnaissance des environnements favorables aux saines habitudes de vie (SHV) dans le cadre du programme *Défi Santé 5/30 Équilibre – Volet Municipalités et famille, ensemble pour des enfants en santé*. En effet, le CAMF agira à titre de co-parrain, avec le Réseau québécois de Villes et Villages en santé, à l'évaluation des projets soumis dans la catégorie *Adoption de politiques publiques*.

ACTI-MENU est une entreprise à vocation sociale détenue par des fondations liées à l'Institut de Cardiologie de Montréal, au centre ÉPIC ainsi qu'à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. L'entreprise est dédiée à la promotion de la santé et à la prévention des maladies. Sa mission est d'aider les individus à devenir acteur de leur santé. ACTI-MENU gère le programme *Défi Santé 5/30 Équilibre*.

Le volet *Municipalités et famille pour des enfants en santé* du *Défi Santé 5/30 Équilibre* invite les municipalités à créer et à développer des environnements favorables aux SHV dans leur milieu afin de faciliter les choix santé offerts aux jeunes et aux familles en vue de les faire bouger plus et de les faire manger mieux. Il peut s'agir par exemple de mesures et d'initiatives touchant l'aménagement, le transport actif, les équipements, l'infrastructure ou les services municipaux. Bref, le rôle de la municipalité dans le cadre du *Défi Santé 5/30 Équilibre* est de mobiliser les familles et les jeunes, particulièrement les enfants de 4 à 12 ans, afin qu'ils adoptent un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation. Les municipalités sont également invitées à inciter leurs citoyens à participer à la campagne. Les parents sont aussi encouragés à implanter des conditions favorables dans leur milieu familial et à donner l'exemple d'un mode de vie sain à leurs enfants.

Concrètement, le rôle du CAMF dans cette démarche est d'agir à titre de co-parrain afin d'identifier des critères pour évaluer les environnements favorables aux saines habitudes de vie pour la catégorie *Adoption de politiques publiques* et de procéder à l'évaluation des projets soumis par les municipalités et communautés locales qui participeront.

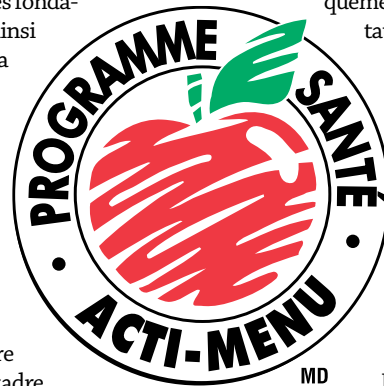
Le CAMF, appuyé par une équipe de ressources expertes en mode vie physiquement actif, en saine alimentation et en environnement bâti qui valide le contenu

de plusieurs de ses outils en SHV, encourage

les municipalités à créer des environnements favorables aux SHV par l'entremise d'un nouveau modèle d'accompagnement qui propose une démarche qui intègre la préoccupation des SHV à chacune des étapes de l'élaboration ou la mise à jour de la politique familiale municipale. Ce modèle d'accompagnement a été rendu possible grâce au soutien financier de *Québec en forme*.

En 2013, le *Défi Santé 5/30 Équilibre* aura lieu du 1^{er} mars au 11 avril. Pour tout savoir et pour vous inscrire, visitez DefiSante.ca

MD Pour plus d'information sur ACTI-MENU, nous vous invitons à parcourir le lien suivant : <http://www.actimenu.ca> □



Pour plus d'information sur le *Défi 5/30 Équilibre-Volet Municipalités et famille pour des enfants en santé*, nous vous invitons à parcourir le lien suivant : <http://www.defisante.ca/fr/municipalites/le-projet-municipalites-et-familles-ensemble-pour-des-enfants-en-sante>.

Bonnes actions en saines habitudes de vie !

Création d'un répertoire des parcs à la MRC de Pierre-de-Saurel

Afin de concrétiser son engagement rédigé dans le plan d'action de sa politique familiale, la MRC de Pierre-de-Saurel a publié en juillet dernier un *Répertoire des parcs et espaces verts* de la région. L'objectif de celui-ci est de faire découvrir aux familles les lieux récréatifs extérieurs et à les inciter à y pratiquer des activités de plein air. Ce répertoire fait l'inventaire, de façon exhaustive, de l'ensemble des espaces verts de la région en y détaillant pour chacun des parcs les installations et les services disponibles. Par exemple, on y indique les aires de jeux, les sentiers pédestres et les aires de détente avec les bancs de parcs et les tables de pique-nique. Cet outil permet de faciliter l'accès à la nature aux familles et de leur faire découvrir des lieux propices à l'activité physique à proximité. Ce répertoire était un incontournable à ajouter au plan d'action de la politique familiale municipale de la MRC.

Pour aller consulter le répertoire, nous vous invitons à parcourir : <http://www.mrcpierredesaurel.com/famille>

La municipalité de Saint-Amable s'associe à des partenaires locaux pour bonifier son offre d'activités sportives

En lien avec sa politique familiale qui la soutient, la municipalité de Saint-Amable se joint à l'école secondaire François-Williams pour promouvoir les activités sportives. Un partenariat entre le Service des loisirs culturels et sportifs de Saint-Amable, la maison des Jeunes et l'école secondaire François-Williams permet dorénavant aux jeunes de s'entraîner dans la salle de musculation de l'école, en soirée après les classes ainsi que le samedi matin. L'accès à cette salle est gratuit. Cet aspect permet également de faciliter l'accessibilité aux familles moins nanties. De plus, puisque la municipalité s'est engagée, dans son plan d'action de politique familiale, à adopter des mesures de prévention en matière de sécurité auprès des familles, elle entamera l'aménagement de corridors scolaires qui permettra aux étudiants de circuler de façon sécuritaire vers les différentes écoles de son territoire. Ce partenariat, se traduisant par une mobilisation du loisir municipal, permettra de promouvoir un mode de vie physiquement actif auprès des familles.

Pour plus d'information, nous vous invitons à parcourir : <http://www.st-amable.qc.ca/politique-familiale/>

51 MUNICIPALITÉS ONT DÉMONTRÉ LEUR INTÉRÊT POUR INTÉGRER LES SAINES HABITUDES DE VIE À LEUR POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE!

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) coordonne depuis quinze (15) mois déjà le projet *Les saines habitudes de vie (SHV) : un axe stratégique des politiques familiales municipales (PFM)*. C'est dans le cadre de la phase 2 du projet (l'étendue nationale, développée grâce à la Phase I — Projet-pilote) que les municipalités peuvent bénéficier de ce nouveau type d'accompagnement. En effet, quarante-cinq (45) municipalités de la présente cohorte de projets ont suscité leur intérêt pour obtenir un accompagnement spécifique en SHV dans le cadre de l'élaboration ou la mise à jour de leur PFM. À ce nombre s'ajoutent les six (6) municipalités pilotes. Le projet va bon train!

En recevant un accompagnement spécifique en SHV, les municipalités bénéficient de **l'expertise d'une ressource experte en SHV** qui les conseille durant leur démarche de PFM (selon les disponibilités des ressources). De plus, de **nouveaux outils d'accompagnement** ont été créés afin de faciliter l'intégration de mesures touchant le mode de vie physiquement actif et la saine alimentation dans les plans d'action des municipalités. L'équipe de formateurs du CAMF a également participé à une **session de sensibilisation aux environnements favorables aux SHV** qui se déploie actuellement au Québec. Rappelons que l'objectif du projet est de proposer un nouveau modèle d'accompagnement aux municipalités et aux municipalités régionales de comté (MRC), suite à l'obtention de la subvention du ministère de la Famille pour élaborer ou mettre à jour leur PFM. Ce modèle propose une démarche qui intègre la préoccupation des saines habitudes de vie (SHV) à chacune des étapes de la PFM. Par ce projet, le CAMF souhaite **faciliter la concertation et l'arrimage avec les divers projets régionaux en SHV**.

Bref, l'idée de faire le lien entre les SHV et les PFM est reçue favorablement dans les milieux. En effet, les municipalités nous ont signifié un intérêt particulier pour intégrer les SHV à leur démarche de PFM. Plusieurs avaient déjà comme objectif de



miser sur l'adoption de saines habitudes de vie dans leur plan d'action à venir. D'autres ont mentionné qu'il s'agissait effectivement d'un moment opportun et favorable à l'intégration des SHV. Rappelons que le projet est **offert gratuitement** aux municipalités par l'entremise de ce projet, rendu possible grâce au soutien financier de *Québec en forme*.

La Prairie, un modèle à suivre

La municipalité de La Prairie a lancé, à la fin novembre dernier, sa nouvelle politique familiale municipale. Il s'agit de la première PFM qui intègre les saines habitudes de vie! La Prairie sera suivie prochainement des six (6) municipalités, qui ont décidé de faire partie du projet-pilote du CAMF.

La Prairie est une municipalité qui a la préoccupation d'offrir à ses familles et ses aînés un milieu de vie de qualité. En adoptant des mesures touchant les SHV, la municipalité favorise l'adoption d'un mode de vie physiquement actif et d'une saine alimentation pour ces familles et contribue à bonifier son milieu de vie. Elle a d'ailleurs comme priorités d'action **d'augmenter les activités de loisir destinées aux enfants et aux parents offertes en simultanée, de poursuivre l'aménagement de sa piste de ski de fond, de bonifier l'offre alimentaire dans tous les événements municipaux, etc.** Toutes ces initiatives encouragent un mode de vie physiquement actif ou une saine alimentation.

La Prairie détient un rôle de choix dans la création des environnements favorables qui influencent les familles à adopter de saines habitudes de vie!

Nous vous invitons à consulter la politique familiale municipale de La Prairie: http://www.ville.laprairie.qc.ca/fr/vie/nav/Mot_de_la_mairesse/Documentsdelapolitiquefamiliale.html. □

Coût de la cotisation

Tarification en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013

MRC, municipalité ou arrondissement (selon la taille de population)
Ces montants n'incluent pas les taxes.

1 à 4999 habitants =	70,00 \$
5000 à 9999 habitants =	140,00 \$
10 000 à 19 999 habitants =	210,00 \$
20 000 à 49 999 habitants =	280,00 \$
50 000 à 99 999 habitants =	560,00 \$
100 000 à 199 999 habitants =	979,00 \$
200 000 à 299 999 habitants =	1399,00 \$
300 000 à 399 999 habitants =	2799,00 \$
400 000 à 599 999 habitants =	4193,00 \$
600 000 habitants et plus =	6990,00 \$
Organisme national =	175,00 \$
Organisme régional et local =	70,00 \$
Individu =	70,00 \$

Bon d'adhésion

Complétez un bon d'adhésion sur le site Internet du CAMF au www.camf.ca

Lorsque vous devenez membre du Carrefour action municipale et famille, vous joignez les rangs d'une équipe ayant le souci de bien vous représenter, de vous appuyer et de promouvoir le rôle municipal en faveur des familles et des aînés auprès des principaux acteurs du Québec. Le Carrefour est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec en matière de politique familiale municipale (PFM) et en ce qui concerne la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA). Sa présence dans la communauté a pour objectif de vous soutenir et d'accompagner le monde municipal sur le milieu de vie des familles.



LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ DANS LES MUNICIPALITÉS

Judith Lapierre, inf., Ph. D., Équipe de recherche en promotion de la santé urbaine et des saines habitudes de vie (ULaval-UQO)



L'importance des environnements

Un « environnement favorable à la santé » selon le ministère de la Santé et des Services sociaux (2012), présente des conditions propices à la santé. Dans le cas des saines habitudes de vie et de la prévention des problèmes reliés au poids, un environnement favorable signifie que ces « conditions » aideront à faire des choix sains, à adopter des comportements alimentaires meilleurs pour la santé et à avoir un mode de vie physiquement actif. Elles contribueront aussi à développer et à maintenir l'estime de soi et une bonne image corporelle. Au Québec et dans plusieurs pays, on s'intéresse au développement et au soutien d'environnements physiques, socioculturels, politiques et économiques que l'on qualifie de favorables à la santé. Que l'on pense à la sécurité, à la culture, aux sports et aux loisirs, au transport, à l'aménagement du territoire et de l'environnement, au développement immobilier, aux services, à la communication et la promotion, tous ces secteurs peuvent contribuer aux changements socioculturels et environnementaux requis pour faciliter les choix santé des citoyens. Tout en valorisant une approche globale dans nos municipalités, il ne faut pas négliger de poser un regard critique sur certaines inégalités en produisant des données qui permettent d'examiner les sous-groupes de citoyens, selon leur statut socioéconomique, leur quartier ou d'autres caractéristiques de la population.

Équité et intégration de la santé dans toutes les politiques

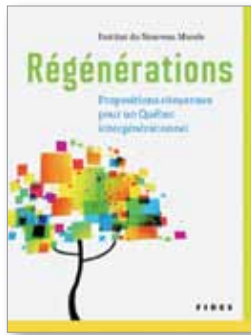
Un rapport de l'Organisation mondiale pour la santé en 2010, *La face cachée des villes : mettre au jour et vaincre les inégalités en santé en milieu urbain* est éloquent. *Les occasions de mettre la santé au cœur du programme d'action publique des villes existent, et il est temps que tous les secteurs travaillent main dans la main à des solutions innovantes et efficaces, qui atténueront les risques et renforceront les bienfaits pour la santé* (p.4). L'équité en santé en milieu urbain passe par des politiques locales qui reflètent l'intégration de la santé dans toutes les politiques (*Health in all Policy-HiAp*). Promue par l'Organisation mondiale pour la santé, l'intégration de la santé dans toutes les politiques, dont les éléments de déploiement sont confirmés dans la Déclaration d'Adélaïde (www.who.int/social_determinants/french_adelaide_statement_for_web.pdf) propose une gouvernance partagée pour la santé et le bien-être. Ses deux prémisses : tenir compte de la santé améliore l'efficacité de la gouvernance et une gouvernance plus efficace améliore la santé. Certains outils peuvent aider les municipalités à intégrer la santé et le bien-être dans leurs prises de décisions et dans le cycle d'élaboration de politiques : consultations au niveau de la

communauté et « jurys de citoyens », partenariats avec des experts-conseils en santé publique, les analyses sous l'angle de la santé, les évaluations d'impact sur la santé et l'adoption de résolutions pour l'intégration de la santé dans toutes les politiques. La Ville de Thurso, par le développement de sa politique familiale *MADA* intergénérationnelle et son adhésion au réseau québécois *Villes et villages en santé*, innove en ce sens et adopte l'intégration de la santé dans ses politiques.

Plusieurs municipalités québécoises sont devenues des acteurs de premier plan en promotion de la santé et prévention des maladies chroniques en travaillant étroitement avec le réseau de la santé ou des spécialistes de la santé. Elles agissent sur des dossiers ponctuels ou de façon plus systématique comme à Thurso, par l'adoption d'une approche politique favorable à la santé dans ses processus politiques.

Contribution à l'Expérience québécoise en matière de prévention de l'obésité chez les jeunes

La **Plateforme d'évaluation en prévention de l'obésité (PÉPO)** a comme mission de mobiliser et développer une expertise, réaliser des évaluations et promouvoir une culture de l'évaluation d'impact dans le domaine de la promotion de saines habitudes de vie et de la prévention de l'obésité chez les jeunes du Québec. L'un des objectifs de la PÉPO est de porter un regard critique sur l'*Expérience québécoise* pouvant contribuer à la prévention de l'obésité chez les jeunes. Nous définissons cette *Expérience québécoise* comme étant l'ensemble des interventions, des politiques publiques, des stratégies, des approches, des programmes et des études (IPSAPÉ) qui sont mis en œuvre ou planifiés par les différents acteurs publics, associatifs et privés au Québec. Pour porter ce regard critique sur l'*Expérience québécoise*, il faut d'abord en dresser le portrait. Pour ce faire, la PÉPO a établi un partenariat de recherche avec le Centre de recherche et d'expertise en évaluation (CREXE) de l'ENAP. Ce partenariat porte, dans sa première phase, entre autres sur l'élaboration d'un portrait des IPSAPÉ engagés ou planifiés au Québec en matière de prévention de l'obésité chez les jeunes soit par les saines habitudes de vie ou la promotion d'environnements favorables, ce qui inclura évidemment le domaine des actions municipales. Plusieurs acteurs seront éventuellement sollicités pour l'élaboration de ce portrait, tels que le MSSS, l'INSPQ, *Québec en forme*, les directions régionales de santé publiques, de même que des acteurs municipaux, associatifs, professionnels et privés. Vous pourrez consulter sous peu une description du projet et de son état d'avancement à notre adresse www.evaluation-prevention-obesite.ulaval.ca. La responsable de ce projet à la PÉPO : Judith Lapierre, Ph. D., judith.lapierre@cricupq.ulaval.ca □



Régénérations – Propositions citoyennes pour un Québec intergénérationnel

Cet ouvrage de l'Institut du Nouveau Monde répond à la question suivante : « Comment les cinq générations de citoyens qui se côtoient désormais au Québec vont-elles créer une solidarité nouvelle et, ensemble, trouver les moyens de composer avec les défis posés à un Québec vieillissant qui entend demeurer une société pour tous les âges ? ». Suite à une démarche s'étendant sur l'ensemble du territoire québécois, le Rendez-vous des générations menant à la Déclaration des générations permet d'établir des principes directeurs et des pistes d'action afin de « vieillir et vivre ensemble » dont il sera question dans le recueil.

http://www.institutdunouveaumonde.org/bd/inm/inm_publication_infos.php?id=54



Vieillesse et enjeux d'aménagement

Le vieillissement de la population amène de nouvelles considérations en ce qui concerne l'aménagement du territoire afin de permettre aux aînés de vieillir dans les meilleures conditions possible. Les auteurs de l'ouvrage se penchent sur la relation entre les aînés et les espaces construits de Montréal et Québec. Diverses thématiques y sont abordées telles que la mobilité, l'étalement urbain et l'aménagement des espaces intérieurs. Ce livre veut contribuer à la réflexion sur l'aménagement et le réaménagement des milieux de vie, et donc au bien-être des aînés.

<http://www.puq.ca/catalogue/livres/vieillesse-et-enjeux-amenagement-1194.html>



Le vieil âge et le rire de M. Fernand Dansereau

Synopsis du film : « Fernand Dansereau explore dans ce documentaire la relation particulière entre l'âge et le rire. Il poursuit plusieurs pistes de réflexion et essaie de retracer les sources de la résistance qui nous gagne quand on tente d'associer les termes rire et vieillesse. Est-il raisonnable d'espérer une sorte de sagesse ultime qui permette, en fin de vie, d'accéder à une grâce souriante qui transcende la peur, les regrets et le chagrin ? » Le documentaire sera présenté en version écourtée sur les ondes de Radio-Canada le 26 juillet 2013 et sera disponible sur DVD à l'automne 2013. Le film sera également présenté lors du 25^e colloque annuel du Carrefour action municipale et famille, nous vous y attendons en grand nombre!

calendrier

11 au 15 février 2013

Journées de la persévérance scolaire

29 mars 2013

Date limite pour déposer les candidatures pour les Prix du Carrefour 2013

1^{er} avril 2013

Date limite pour le dépôt de candidature pour les dossiers MAE (cohorte avril 2013)

9 au 11 mai 2013

Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)

13 au 19 mai 2013

Semaine québécoise des familles

15 mai 2013

Journée internationale des familles

24-25 mai 2013

25^e Colloque annuel du CAMF à Boucherville

8 juin 2013

Fête des voisins 2013

Éditeur

Carrefour action municipale et famille
6200, boul. Taschereau, local 201
Brossard (Québec) J4W 3J8

Téléphone: (450) 466-9777

Télécopie: (450) 466-6838

Courriel: info@carrefourmunicipal.qc.ca

Internet: www.camf.ca

Coordination de la rédaction et de la production

Laurianne Carpentier-Désormeaux

Collaborateurs

Yves Barrette, Laurianne Carpentier-Désormeaux, Denis Guérin, Judith Lapierre, Yvon Leduc, Isabelle Lizée, Menahan O'Bomsawin-Delorme, Marc-André Plante, Marie Rhéaume, Vincent Robidas et Corinne Vachon-Croteau

Correction

Carla Furtado et France Cloutier

Conception graphique

Fusion Communications & Design

Impression

Les Presses du Fleuve

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada
1^{er} trimestre 2013 ISSN 1708-9824



LE CAMF DANS VOTRE RÉGION POUR SES 25 ANS!

Vincent Robidas, chargée de projet, CAMF

Boucherville sera l'hôte, en mai prochain, du 25^e colloque du CAMF. Ce dernier quart de siècle passé à promouvoir l'épanouissement de la famille par le biais de politique familiale municipale (PFM) sur l'ensemble du territoire québécois est une occasion d'aller à la rencontre de ses membres et partenaires sur le terrain dans chacune des régions pour discuter avec ceux qui sont les artisans des PFM. « La conjoncture est de mise pour prendre une pause, réévaluer nos réalisations et se questionner sur l'avenir des PFM et le rôle que notre organisme peut jouer dans l'amélioration de la qualité de vie des familles dans les différentes collectivités du Québec », croit la présidente du CAMF et mairesse de Sainte-Julie, Madame Suzanne Roy.

C'est dans cet esprit que le CAMF a initié, à la demande exprimée par plusieurs de ses membres, une tournée qui mènera la présidente du CAMF dans près de vingt municipalités réparties dans chacune des régions pour rencontrer les acteurs sur les enjeux du réseau du CAMF pour échanger sur les besoins, attentes et pistes d'action à développer pour le bien-être des familles, explique Isabelle Lizée, responsable du module vie associative du CAMF.

« Ces rencontres sont nécessaires pour demeurer à l'affût des différentes réalités vécues au Québec et ainsi mieux répondre aux besoins de nos membres. L'environnement dans lequel nous évoluons est en constante mutation et nous devons faire preuve de flexibilité si nous voulons demeurer un vecteur pertinent pour nos membres », soutient le directeur général, Marc-André Plante. Outre la famille, l'organisme a développé une expertise sur les questions sur les aînés, les enfants et les saines habitudes de vie.

Ces dernières années, le gouvernement du Québec a majoré sa contribution financière aux municipalités qui ont voulu se doter de véritables politiques familiales. Le CAMF a connu, parallèlement à cette volonté gouvernementale, une croissance importante de son rôle auprès des municipalités et nous souhaitons demeurer un acteur incontournable pour les prochaines années.

Dans cette perspective, le CAMF désire aller plus loin dans sa réflexion et, pour ce faire, il souhaite partager avec ses partenaires qui ont déjà élaboré une PFM ou qui ont nommé un élu responsable des questions familiales (RQF). Cette tournée est le moyen privilégié pour mettre à contribution ses membres au processus de réflexion.

Les rencontres régionales se déroulent en trois étapes. D'abord, la présidente et les élus de la localité qui reçoit le CAMF rencontrent les médias locaux pour les sensibiliser à l'enjeu des politiques familiales. « C'est l'occasion pour nous de dire à la population comment, dans les faits, les PFM améliorent la qualité de vie dans leur région et dans leurs collectivités », indique Suzanne Roy. Ensuite, les participants sont conviés à un atelier où tous discutent des enjeux et défis particuliers rencontrés dans la politique familiale municipale, les préoccupations municipales face aux besoins des familles et les attentes spécifiques envers le CAMF, ajoute Isabelle Lizée. Finalement, un formateur en saines habitudes de vie viendra présenter aux participants ce volet de plus en plus présent dans le développement de PFM. □

FÉVRIER 2013

Date	Municipalité	Région
Mercredi 6 février 2013	Repentigny	Lanaudière
Mercredi 13 février 2013	Donnacoona	Capitale-Nationale
Mercredi 20 février 2013	Sherbrooke	Estrie

MARS 2013

Date	Municipalité	Région
Mercredi 13 mars 2013	Gatineau	Outaouais
Mercredi 20 mars 2013	Trois-Rivières	Mauricie

AVRIL 2013

Date	Municipalité	Région
Jeudi 4 avril 2013	Saint-Eustache	Laurentides
Mercredi 10 avril 2013	Baie-Comeau	Côte-Nord
Mardi 16 avril 2013	Val-David	Laurentides
Mercredi 17 avril 2013	Montmagny	Chaudière-Appalaches
Mardi 23 avril 2013	Rouyn-Noranda	Abitibi-Témiscamingue
Jeudi 25 avril 2013	Saint-Bruno (à confirmer)	Saguenay-Lac-Saint-Jean
	Saguenay	Saguenay-Lac-Saint-Jean

MAI 2013

Date	Municipalité	Région
Mercredi 1 ^{er} mai 2013	Rimouski	Bas-Saint-Laurent
Jeudi 2 mai 2013	Sainte-Anne-des-Monts	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Mercredi 15 mai 2013	Lac-Etchemin	Chaudière-Appalaches

25 ans de [r]évolution famille

**dans les
municipalités,
un événement
à ne pas
manquer!**

**Boucherville
24 et 25 mai 2013**



Boucherville reçoit les 24 et 25 mai prochains la 25^e édition du colloque panquébécois de l'action municipale en faveur des familles et des aînés.

Par un thème évocateur *25 ans de [r]évolution famille dans les municipalités*, le CAMF et la ville hôte souhaitent célébrer ces années, mais aussi poursuivre la tradition de réseautage et de perfectionnement instaurée dès les débuts.

Les élus municipaux, l'administration municipale, les chargés de projets et les membres des comités PFM et MADA sont invités à prendre part à un colloque réinventé, où l'échange et le partage de bonnes pratiques seront plus que jamais au cœur de la programmation.

Voici un aperçu des thématiques et événements prévus:

Prendre part à ce rassemblement du monde municipal, c'est se donner une vitrine collective pour faire avancer le « penser et agir famille » unique au Québec!

5

bonnes raisons de participer au 25^e Colloque du CAMF

1. Accès à un réseau d'experts diversifié sur la politique familiale et la démarche MADA
2. Possibilité d'échanges nombreux avec ses pairs de l'ensemble des régions du Québec
3. Partage de bonnes pratiques ayant été réalisées dans divers champs de responsabilités municipales en matière de « penser et agir famille et aîné »
4. Enrichissement de l'expérience municipale dans le soutien apporté aux parents
5. Formation sur le processus d'élaboration de politiques et sur des thématiques émergentes en matière d'action municipale en faveur des familles, des jeunes et des aînés

Événements:

Martin Larocque, acteur et conférencier, **Éric Forest**, président de l'UMQ et **Claire Bolduc**, présidente de Solidarité rurale en conférence

Sylvie Bernier lors d'un atelier sur le soutien municipal auprès des parents en matières de saines habitudes de vie

Fernand Dansereau, grand réalisateur québécois, dans un forum d'échange autour de son dernier long métrage **Le vieil âge et le rire**

Dépôt du rapport de consultation réalisé au terme d'une tournée de toutes les régions du Québec effectuée à l'automne 2012 et à l'hiver 2013.

Thématiques

- Donner un nouveau souffle à un plan d'action
- Le camp de jour
- L'activité physique pour les aînés
- La participation des jeunes
- Le soutien municipal aux parents en regard des saines habitudes de vie

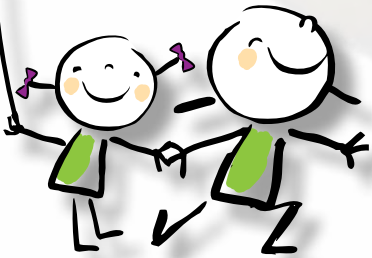
En plus de **cinq (5) forums d'échanges** sur des sujets diversifiés répondant aux demandes des municipalités!

date limite
de dépôt

1^{er} avril
2013

municipalité amie des enfants

Droit devant
avec les enfants!



vos candidatures sont attendues!

Prix 2013 du Carrefour action municipale et famille

Votre municipalité ou municipalité régionale de comté (MRC) réalise des initiatives contribuant à la qualité de vie des familles, porteuses d'un soutien au vieillissement actif ou favorisant le développement de liens entre les générations? Des personnes se sont illustrées dans le développement d'actions municipales en faveur des familles et des aînés? Faites connaître ces réussites à l'ensemble du Québec en déposant une candidature aux Prix 2013 du Carrefour action municipale et famille!

Depuis leur création en 1989, les Prix récompensent les réalisations des municipalités et MRC qui se sont fait remarquer par leur innovation, par leur impact sur les familles ou les aînés et sur la qualité de vie du milieu. Ainsi, l'attribution de Prix, par un jury, inspire les municipalités à développer d'autres projets.

Les critères d'attribution portent principalement sur:

- la participation et la place de la famille et/ou des aînés dans le projet;
- la référence aux cycles de vie de la famille, des tout-petits aux aînés;
- l'innovation sociale;
- le niveau d'adaptabilité à différents milieux;
- l'esprit de solidarité;
- la stabilité et la portée prospective.

Date limite de réception: 29 mars 2013

Le formulaire peut être téléchargé à partir du site Internet du Carrefour action municipale et famille au www.camf.ca ou vous pouvez le demander en téléphonant au 450 466-9777 ou en écrivant au info@carrefourmunicipal.qc.ca

La remise des Prix se fera au cours du 25^e Colloque annuel du Carrefour, le 24 mai prochain à Boucherville.

Date de dépôt 29 mars 2013

Le Carrefour remercie le ministère de la Famille et le ministère de la Santé et des Services sociaux pour son appui financier au fonctionnement de ses activités et pour son soutien technique auprès des municipalités et des MRC en matière de politique familiale municipale et dans la mise en place de la démarche *Municipalité amie des aînés*.

Famille

Québec 

**Santé
et Services sociaux**

Québec 